

Déclaration liminaire formation spécialisée CSAL de la Haute-Garonne du 26 janvier 2024

Monsieur le président,

Nos meilleurs vœux !

Tous nos meilleurs vœux aux peuples décimés par la guerre ! En Palestine, en Ukraine, au Yémen, en Syrie, au Mali, dans le monde entier. Partout dans le monde, les conflits ravagent des pays entiers, tuent et blessent des millions de personnes et en plongent autant dans la pauvreté, l'insécurité et le désarroi. Des milliards d'êtres humains sont encore et toujours directement ou indirectement concernés par des conflits meurtriers dont la CGT réclame, exige, la fin.

Tous nos meilleurs vœux aux travailleurs et travailleuses du monde entier. Cette année, chacun et chacune l'a bien compris, s'ils viennent d'ailleurs, ils et elles ne seront pas les bienvenu·e·s en Europe et en France. **Après plus de trois ans de négociations, le 21 décembre dernier, les instances de l'UE ont finalement scellé un accord pour l'adoption du pacte européen sur la migration et l'asile.**

Ce pacte est une occasion manquée, une réforme de la honte. Il ne réglera pas les dysfonctionnements actuels mais entraînera au contraire le démantèlement du régime d'asile commun, généralisera les « crises » de l'accueil, augmentera les violations des droits fondamentaux des exilés, tout en poussant à l'extrême la logique d'externalisation de la politique européenne d'asile vers les pays tiers.

En France, la loi immigration votée à la fin de l'année 2023 sera et est déjà une régression de plus. Des manifestations ont eu lieu partout en France les 13, 20 et 21 janvier 2024 dénonçant cette loi inique et rassemblant des manifestants et manifestantes inquiets et inquiètes des conséquences qu'aurait cette loi sur des populations déjà très précaires. Selon une étude parue en ce début d'année publié par le collectif « nos services publics », le nombre de personnes qui se verraient privées de leurs droits sociaux, à cotisations égales, et sur le seul motif de leur lieu de naissance ou de la nationalité de leurs parents est estimé à au moins 110 000, dont 30 000 enfants. Souvent déjà dans des situations précaires, ces personnes et ces familles seront nombreuses à basculer dans la pauvreté, voire la très grande pauvreté, cette dernière situation devant concerner plus de la moitié des enfants touchés par la préférence nationale. Dans un contexte de réformes restrictives des allocations chômage, de la retraite par répartition ou du RSA, ce précédent dangereux pour les étrangers l'est plus largement pour toutes et tous les bénéficiaires des prestations sociales et des services publics, et risque de constituer un pas de plus dans la dégradation des droits sociaux pour l'ensemble de la population vivant en France.

Aussi c'est tout naturellement que nous présentons tous nos meilleurs vœux aux précaires, aux privé·e·s d'emploi, aux licencié·e·s, aux victimes des plans sociaux, aux retraité·e·s pauvres et à toutes ces personnes qui ne peuvent plus vivre dignement.

Ensuite nous présentons tous nos meilleurs vœux aux fonctionnaires et aux agents et agentes publiques qui subissent encore et toujours des restrictions budgétaires, et qui ne sont pas considérés à la hauteur de leur utilité sociale surtout pour les catégories les plus modestes. Il n'y aura pas de revalorisation du point d'indice à la hauteur des besoins du

plus grand nombre des catégories C, B et A. C'est vrai, M. GUERINI, feu Monsieur le ministre de la Transformation publique, avait déjà fait quelques annonces. Il a annoncé qu'en 2024, les fonctionnaires les plus méritants seront récompensés. Et nous vous posons d'ores et déjà la question : qu'est-ce qu'un ou une fonctionnaire méritant ou méritante ? Un fonctionnaire qui contribue à l'intérêt général par son travail au service de la collectivité ou un ou une fonctionnaire qui obéit aux injonctions des intérêts particuliers des politiques et des milieux économiques. Pour la CGT, point de rémunération au mérite ! La CGT l'affirme à nouveau : ce n'est surtout pas de cela dont ont besoin les agent·e·s des trois versants de la Fonction publique, titulaires comme non-titulaires.

Nous ne savons que trop ce qui se cache derrière la méritocratie : des parties de salaires aléatoires, des rémunérations discriminatoires, contraires au principe d'égalité et source d'iniquité dans le service rendu aux usagers, le creusement des inégalités entre les femmes et les hommes.

C'est l'exact contraire de ce qu'il convient de faire !

Ce qu'il est nécessaire et urgent de faire, c'est de mettre en œuvre des mesures transversales visant à mieux reconnaître les qualifications, c'est de procéder immédiatement à une augmentation de la valeur du point d'au moins dix pour cent, c'est de redonner de l'amplitude aux carrières, c'est de revaloriser les métiers à prédominance féminine... Attachée à l'intérêt général et au progrès social, la CGT va continuer à mettre ces revendications en avant.

Enfin tous nos meilleurs vœux aux agents des Finances publiques. Un grand nombre de collègues ont été très malmené·e·s en 2023 : GMBI, des conditions de travail dégradées, un pouvoir d'achat en berne, des droits et garanties en régression (on le voit en ce moment avec les mutations et les promotions), des négociations indemnitaires ridicules et, voilà que 2024 commence avec un ex-DG pris en flagrant délit de conseil en évasion fiscale alors qu'il était directeur de cabinet du ministre des comptes publics de l'époque (vous savez bien, l'actuel ministre de l'Intérieur).

Oui, tous nos meilleurs vœux pour cette année 2024 qui commence par un scandale à la DGFIP, un remaniement ministériel pitoyable et un gouvernement à la dérive...

Oui, il nous faudra tous et toutes du courage pour continuer à rendre ce service public qui nous tient tant à cœur. Soyons en certains et certaines, le courage ne suffira pas même si c'est bien le sens du service public des, presque, 100 000 agents des Finances publiques qui fait tenir le navire.

Alors, évidemment, on nous félicite, on nous remercie, on nous congratule (cf message du 19 janvier dernier sur les résultats de la DRFiP 31). « Bravo à tous et toutes vous avez bien travaillé les résultats sont bons même meilleurs que les voisins ! ».

Un peu de décence s'il vous plaît !

La CGT Finances publiques y voit là plutôt du mépris. Sous des dehors bonhommes, la direction ne donne rien aux agents des Finances publiques. Pire, elle supprime cette année encore des emplois dans des services déjà exsangues : 19 en Haute-Garonne.

Pendant ce temps, les autres, celles et ceux qui vivent dans le monde de l'entreprise, les actionnaires, celles et ceux qui vivent du capital et de sa rentabilité, se réjouissent ! Les affaires sont bonnes ! En France « *en 2023, les entreprises du CAC 40 ont rendu à leurs actionnaires 97,1 milliards d'euros, dont 30,1 milliards sous forme de rachats d'actions et 67,1 milliards sous forme de dividendes en numéraire, soit le niveau le plus haut jamais enregistré* ». À ceux-là et à celles-là, il n'y a pas besoin de leur présenter

nos meilleurs vœux. Le 15 janvier dernier OXFAM sortait son rapport annuel : les quatre milliardaires français les plus riches et leurs familles (la famille Arnault, la famille Bettencourt Meyers, Gérard et Alain Wertheimer) ont vu leurs fortunes augmenter de 87% depuis 2020. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90 % des Français a baissé :

- Sur cette même période, les 42 milliardaires français ont gagné 230 milliards d'euros, ce qui représente un chèque de 3 400 euros pour chaque Français-e.
- Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France alors que plus de 80 % des Français déclarent ne posséder ni assurance-vie, ni actions directement.
- 11 des plus grandes entreprises françaises ont réalisé 101 milliards de dollars de bénéfices entre juin 2022 et juin 2023, soit une augmentation de 57 % par rapport à la période 2018-2021.
- L'héritière Françoise Bettencourt est devenue la première femme milliardaire à voir sa fortune atteindre les 100 milliards d'euros.

Et « en même temps », la CGT le prouve dans un rapport sorti récemment, le capitalisme français est de plus en plus sous perfusion de l'argent public, c'est-à-dire de nos impôts.

En effet, dans le cadre d'une étude commandée par la CGT, des économistes du Clersé et du LEM1 ont chiffré le montant des aides publiques bénéficiant aux entreprises françaises. Le rapport montre que la puissance publique continue de maintenir le système capitaliste français sous perfusion. Alors que le montant des aides publiques était de 9,4 milliards d'euros (2,4 % du PIB) en 1979, l'intervention de l'État dans l'économie au service du capital n'a cessé de croître, pour atteindre un montant de 175 milliards d'euros (6,6 % du PIB) en 2022.

Quand on fait le compte des dividendes versés, de l'augmentation des fortunes des milliardaires et des aides publiques au service du capital, on comprend aisément que la répartition des richesses et bien ce n'est pas pour nous.

À côté de ces chiffres, les remerciements de Hugues PERRIN aux agents des Finances publiques de la DRFiP 31 font, pour le moins, pâle figure et ressemblent presque à des excuses face l'engagement des agents et à l'immense absence de reconnaissance du travail accompli et au vide abyssal de perspectives pour la majorité d'entre nous.

Alors, aujourd'hui, nous n'allons pas parler de tout ça. Nous allons parler de l'immobilier, du mal-être au travail, des fiches de signalement, des conditions de travail. Mais reconnaissez que nous n'aurions pas les mêmes échanges, les mêmes difficultés, les mêmes discours si les priorités politiques et la répartition des richesses étaient différentes.